FOURQUES

BULLETIN MUNICIPAL











Tél: 04.68.38.80.41



Mairie de Fourques

Mail: mairie.fourques66@orange.fr





Au sommaire

Le mot du maire	1
Les élus du conseil municipal	2
Les finances	4
Urbanisme	6
Vie municipale	8
Réalisations et projets	14
Environnement	18
Enfance et jeunesse	20
Vie associative	23
Etat civil	25
Intercommunalité	26
Les services	28
Infos pratiques	29

Bulletin municipal - Décembre 2020

Tirage 1000 exemplaires

Direction de publication: Mme Le maire

Comité de rédaction: Commission communication

Crédit photo: Mairie de Fourques

Le mot du maire



Chers Fourcatins, chères Fourcatines,

Une nouvelle équipe municipale est en place depuis le 23 mai 2020 suite aux élections municipales du 15 mars dernier.

La crise sanitaire liée au coronavirus, que notre pays traverse aujourd'hui, ne nous a pas permis d'organiser les réunions publiques que nous souhaitions. De confinement en reconfinement nous voilà toujours contraints de remettre à plus tard ces moments d'information et d'échange avec vous, qui sont indispensables, nous le savons à la vie démocratique de notre village.

Le célèbre navigateur français Eric Tabarly a écrit dans son ouvrage Mémoires du large que « La confiance est un élément majeur : sans elle, aucun projet n'aboutit. »

La confiance se gagne par les actes que nous engageons, chaque jour nous agissons et agirons pour la mériter. En effet nous croyons en nos engagements et nous croyons en notre capacité collective de construire ensemble demain avec vous.

Depuis notre prise de fonction nous veillons à être réactifs afin de répondre au mieux à vos sollicitations.

Nous avons mis en place une page Facebook "Mairie de Fourques 66" et une application "Intramuros" via la Communauté de Communes des Aspres pour vous communiquer des informations dans les meilleurs délais. Un nouveau site internet est en cours de construction.

Vous découvrirez, dans cette nouvelle revue municipale, des rubriques qui vous permettront d'être informés sur l'ensemble des projets et l'avancement de leur réalisation. Le dossier Finances vous exposera la santé financière de la Commune. Sur ce sujet, nous restons optimistes: une gestion rigoureuse et raisonnée, notre vigilance et notre détermination pour obtenir les subventions auxquelles nous pouvons prétendre, devraient permettre la réalisation des projets en cours.

Comme je l'indiquais précédemment nous nous sommes engagés pour créer les conditions d'une participation citoyenne et il me tient à coeur, particulièrement en cette période, de proposer un budget participatif qui permettra à tous ceux qui ont envie de penser leur village pour y vivre mieux, de proposer des idées de projets d'intérêt général : Ensemble alors nous pourrons mettre en oeuvre ces projets pour recréer un cadre de vie où il fait bon vivre!!

Je tiens à souligner également l'implication des agents communaux qui ont fait un travail extraordinaire pour que nos quartiers retrouvent leur aspect accueillant, pour que vos enfants à l'école continuent à s'épanouir malgré les contraintes imposées par le protocole sanitaire, sans oublier la disponibilité et l'écoute au secrétariat si essentielle en cette période de crise sanitaire.

Je tiens aussi à remercier les commerçants, les professionnels de santé et toutes les personnes bénévoles qui ont aussi joué un rôle déterminant par leur investissement auprès de tous les habitants de FOURQUES.

Cette année est donc marquée par des difficultés, mais aussi par la solidarité qui a pu naître de ces moments. L'important dans nos petites communes est de conserver un lien fort entre nous, comme dans une famille.

Nous sommes persuadés que votre volonté associée à la nôtre, nous permettra de poursuivre notre route ensemble pour construire un avenir plus heureux en 2021.

Bonnes fêtes à vous.

Fabienne Sevilla

Les élus du conseil municipal



SEVILLA Fabienne

Maire
Présidente de toutes les commissions



GABRIEL Thierry
1er Adjoint au Maire
Travaux et sécurité
Urbanisme et Environnement
Commission Vie scolaire
CC des Aspres,
Commission des Déchets
Schéma de Cohérence Territoriale
(Titulaire)



DELGADO Chantal

2ème Adjoint au Maire
Vie associative, Cadre de vie
Communication
Vice-Présidente de la CC Aspres
Commission Services Familles
Schéma de Cohérence Territoriale
(Suppléante)



GUILLOU Sylvain
3ème Adjoint au Maire
Gestion du personnel et du
recrutement
Travaux et sécurité
SIP des Aspres
Commission d'Appel d'Offres
Finances



Finances Urbanisme et Environnement

LOPEZ Jacqueline

4ème adjoint au Maire



MELGAR Antoine Travaux et sécurité Commission d'Appel d'Offres



DOUTRES Pascale
Vie associative, Cadre de Vie
Communication
SIP des Aspres
Commission des Impôts
directs.
Finances

Les élus du conseil municipal



SASTRE Jérôme Vie associative, Cadre de Vie Urbanisme et Environnement Commission d'Appel d'Offres (suppléant)



CAIZERGUES Mallory Travaux et sécurité Urbanisme et Environnement Communication Commission d'Appel d'Offres



DEVEZE Luc Travaux et sécurité Urbanisme et Environnement SYDEEL66 Finances



ANSELMO Anaïs
Travaux et sécurité
Communication
Vice-Présidente du Syndicat
Mixte Fermé des Aspres
Commission d'Appel
d'Offres (suppléante)



TEBALDINI Lionel

Travaux et sécurité



FOURQUET Gisèle Vie associative, Cadre de Vie Commission d'Appel d'Offres (suppléante)



CAMA Eric Communication Syndicat Mixte Fermé des Aspres Finances SYDEEL66 - (Suppléant) Vie associative, Cadre de Vie



Vie associative. Cadre de Vie

COULBAUT Christine

PEREZ Daniel -Suppléant

SOURROQUE Christelle - Suppléante

Les finances

Présentation du bilan financier 2019

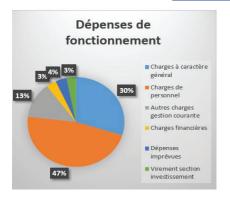
Le bilan financier 2019 présente un excédent de 290 085.17 € pour la section de fonctionnement et de 1 113700.20 € pour la section d'investissement. Ces excédents seront utilisés pour les futurs investissements.

BALANCE 2019	Dépenses	Recettes	Résultats 2019
Section de Fonctionnement Résultat (1)	612 893.52€	822 978.69€	210 085.17€
Excédent de fonctionnement reporté(2018)			80 000.00€
Résultat de clôture (3)			290 085.17€
Section d'Investissement Résultat (2)	362 914.83€	1 266 529.98€	903 615.10€
Solde d'exécution reporté(2018)			150 301.52€
Résultat de clôture (4)			1 053 916.67€
Résultat net de l'exercice (1) +(2)			1 113 700.20€
Résultat Net Global de clôture (3) + (4)			1 344 001.84€
Reste à réaliser : Ecole 500 000€ PLU 30 000€ Bâtiment 11 000€		541 000.00€	803 001.80€

Budget 2020 - Fonctionnement

Dépenses de fonctionn	ement	Recettes de fonctionnement		
Charges à caractère général	238 200.00€	Produits services	55 500.00€	
Charges de personnel	376 650.00€			
Autres charges de gestion courante	102 649.00€	Impôts et taxes	455 729.00€	
Charges financières	26 800.00€	Dotations et participations	260 318.00€	
Dépenses imprévues	30 100.00€	Autres produits de gestion courante	26 850.00€	
Virement section de	25 000.00€	Produits financiers et	1 002.00€	
fonctionnement		exceptionnels		
TOTAL	799 399.00€	TOTAL	799 399.00€	

Les finances





Budget 2020 - Investissement

Dépenses d'investisse	ment	nt Recettes d'investissement			
Subvention d'équipement versée (Syndicat Mixte Fermé)	34 040.00€	Dotations FCTVA Taxe Locale d'Équipement	28 383.00€ 25 000.00€		
Immobilisations incorporelles	4 000.00€	Excédent de fonctionnement capitalisé	290 085.17€		
Immobilisations corporelles (Budget participatif)	20 000.00€	Virement section de Fonctionnement	25 000.00€		
Capital des emprunts	53 446.52€	Emprunt Ecole	855 023.66€		
Opérations d'équipement		Subventions :			
Ecole	2 590 105.00€	Ecole	522 310.00€		
Bâtiments Communaux	10 000.00€	Bâtiments Communaux	4 500.00€		
Matériel divers	7 403.48€	Matériel divers	0.00€		
Aménagement village (dont révision PLU)	39 223.00€	Aménagement village	0.00€		
Dépenses imprévues	46 000.00€	Excédent reporté	1 053 916.17€		
TOTAL	2 804 218.00€	TOTAL	2 804 218.00€		





Urbanisme

L'urbanisme sur la commune de Fourques est réglementé par un document intitulé Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), dernière modification approuvée le 21/11/2014 par le Conseil Municipal. Le règlement et tous les documents du PLU sont consultables sur le site : *htts://urbanisme.gouv.fr* et en Mairie.

Il est actuellement en cours de révision.





Toutes les demandes d'urbanisme situées dans le périmètre de protection des bâtiments inscrits aux Monuments Historiques (500 mètres autour de la porte du château et de la chapelle Saint Vincent) sont soumises à l'avis des Architectes des Bâtiments de France.

Pour tout projet de construction, réhabilitation, agrandissement ... d'une habitation vous devez formuler une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie. Vous trouverez la liste des travaux soumis à déclaration préalable ou à permis de construire ainsi que tous les imprimés sur le site www.servicepublic.fr en cliquant sur le lien suivant : http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml.

Vous devez réaliser vos travaux dans le respect du règlement de la zone du P.L.U concernée par votre projet.

Afin de vous aider dans les démarches à effectuer, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de mairie pour obtenir les renseignements nécessaires avant tout commencement de travaux.

Voici quelques travaux soumis à déclaration préalable (DP).

Elle est généralement demandée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. Les délais d'instruction sont de 2 mois dans le périmètre ABF (Architecte Bâtiment de France) et 1 mois hors.

- 1- les constructions d'une surface de plancher et emprise au sol < 20 m². Selon les cas, ce seuil de 20m² est porté à 40m² pour les extensions des habitations présentes en zone urbaine (extension de l'habitation, garage, abri de jardin...)
 - 2- la transformation d'un garage en pièce habitable,
 - 3-1'implantation de piscines hors sol ou enterrées (+ de 10 m2),
- 4- les ravalements de façade avec ou pas de changement de peinture de la façade, changement de menuiseries, de volets, les réfections de toiture,
 - 5- la pose de panneaux photovoltaïques,
- 6- tous travaux modifiant l'aspect extérieur initial du bâtiment : la création ou la modification d'une ouverture, remplacement d'une porte ou d'une fenêtre, pose d'un velux...
 - 7- l'installation de clôtures
 - 8- la création d'une terrasse surélevée (au moins 0.60 m)......etc....

Urbanisme

Les travaux soumis à Permis de Construire concernent généralement :

- 1- les constructions de maisons individuelles
- 2- les constructions créant une surface de plancher et emprise au sol > 20 m² ou 40 m² en zone urbaine

etc ...

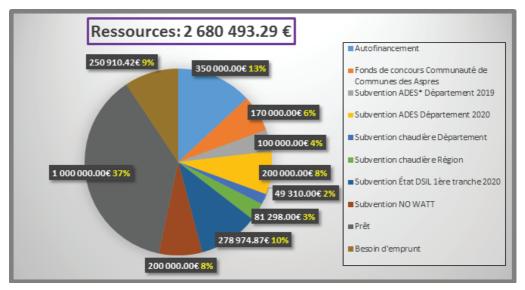
Les délais d'instruction sont de 3 mois dans le périmètre ABF (Architecte Bâtiment des France) et 2 mois hors.

FINANCEMENT NOUVELLE ÉCOLE

TRANCHE 1: Maternelle et ses abords

Répartition des dépenses:

- Travaux : : 2 645 493,29 € HT - Matériel maternelle : 35 000.00 € HT



*ADES : Aide Directe aux Equipements Structurants

*FCTVA : Fonds de Compensation de TVA

Subvention DSIL 2021 espérée : 254 619.42 €

FCTVA* Tranche 1 (récupération en 2022 et 2023) : 527 650.00 €

La tranche 2 comprend le Primaire pour un montant de 1 099 322,11 € HT. Le financement définitif sera présenté lorsqu'il sera plus abouti, beaucoup de données étant encore incertaines.

COVID 19

Un bref retour sur la pandémie de la COVID 19 qui touche notre pays depuis ce début d'année 2020.

Le premier tour des élections municipales passé, le gouvernement a annoncé une mesure inédite jusque là pour enrayer la pandémie qui frappait le monde entier. Notre pays s'est alors mis à tourner au ralenti.

Ancienne et nouvelle municipalité ont travaillé ensemble pour surmonter cette crise. En effet, il fallait assurer un soutien aux personnes vulnérables ou seules ne pouvant pas sortir faire leurs courses, s'inquiéter de la bonne santé de tous.

Une solidarité entre fourcatins s'est immédiatement inventée qui nous a permis de passer cette épreuve.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont oeuvré à faciliter le quotidien de tous durant ces longs mois:

- le personnel médical (médecin, infirmiers, pharmaciens ... qui s'est investi sans relâche auprès de ses patients).
 - le personnel communal qui est resté à vos côtés.
 - les bénévoles pour avoir confectionné des masques.
- les commerçants de Fourques et Améthyste Fruits pour leur livraison à domicile ont permis que nous puissions faire nos achats essentiels sans devoir nous déplacer pendant toute cette période.

L'arrêté préfectoral du 30 Novembre prolonge l'obligation du port du masque jusqu'au 16 Février 2021 inclus.

Vous pouvez désormais vous faire tester à Fourques. Le principe est simple et gratuit.

- la prise de RDV se fait auprès d'un professionnel de santé de Fourques ou en adressant un mail à santefourques66@gmail.com
- à partir d'un prélèvement par écouvillon naso-pharyngé, le résultat du test antigénique est connu en 15 minutes.

Application Intramuros



Retrouvez toutes les informations de votre village sur INTRAMUROS.

Pour cela rien de plus facile :

- Téléchargez l'application sur votre téléphone. Abonnez vous et vous recevrez ainsi les différentes actualités directement sur votre smartphone.



Site internet

Très prochainement un nouveau site internet pour votre commune.

Pour le consulter toujours la même adresse:

https://fourques.pagespro-orange.fr/

Emploi jeunes été



La Mairie a pu accueillir et encadrer 6 jeunes du 20 Juillet au 7 Août, soit 3 semaines à raison de deux jeunes par semaine et pendant 20 heures de travail par contrat. Sous la responsabilité des employés municipaux, Philippe et Jean Michel, ils ont largement contribué à poursuivre la remise en état du village sur la partie espaces verts et aires de loisirs. Félicitons ces jeunes qui ont su témoigner d'un état d'esprit et d'un comportement exemplaire et d'un soutien important pendant cette période particulièrement chaude de l'été. La municipalité donne rendez vous à tous les jeunes qui souhaitent, pour l'été prochain, vivre la même expérience. Merci à Sarah, Maël, Mathis, Joris, Lucie et Jade

Visite du sous-préfet

Le 20 juillet dernier, M. Jean-Marc BASSAGET, Sous-Préfet de Céret, est venu à la rencontre de la nouvelle municipalité.

Il a constaté les travaux à entreprendre afin de sécuriser les remparts du Château puis il s'est rendu sur le chantier de la nouvelle école.

La visite s'est terminée par l'Avenue du Vallespir où il a reconnu la dangerosité de cette traversée du village.



Commémoration du 14 Juillet



Dans l'obligation d'annuler la soirée du 13 Juillet organisée par FOURCANIM en raison des règles sanitaires très strictes liées à la COVID 19, la Municipalité a souhaité maintenir le défilé du 14 juillet. Cette matinée a été clôturée par un apéritif dans le respect des règles sanitaires.

Vous avez été nombreux à partager ce moment convivial qui nous a permis de nous retrouver après ces longs mois d'isolement.

Le camion des histoires

La Tournée d'Eté 2020 du Camion des Histoires « 3 petits tours » a posé ses livres dans la cour de l'école vendredi 17 juillet. Malgré le vent, les enfants ont pu apprécier et partager des moments de lecture tout en respectant le protocole sanitaire mis en place.





PIJ - Après-midi roller/skate et trotinette

Un après-midi réussi organisé par le service Jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres le Samedi 17 Octobre avec la participation de l'association Brave'Art de Perpignan. Les jeunes de tout âge ont pu s'initier à la pratique du skate, du roller et de la trottinette, encadrés par des moniteurs compétents.





Un beau sapin pour Noël

La Municipalité remercie Mme Marinette SURINACH qui a fait don de son magnifique sapin de 5 m à la commune. Grâce au travail des employés municipaux Philippe et Jean-Michel, il illumine la place du village.



10

Journée du patrimoine

Samedi 20 Septembre,une matinée très conviviale et studieuse, pour une randonnée commentée par Joan Peytavi et un apéritif offert par les Vignobles Terrassous



Fourques recherche médecins

Le pôle santé de Fourques regroupe bon nombre de professionnels de santé et rayonne sur beaucoup de villages avoisinants. Devant cet état de fait, la Municipalité, avec le soutien des membres de la maison de santé, a lancé une communication pour rechercher des Médecins et compléter ainsi l'équipe existante. Cette action s'est faite au regard du potentiel existant et du manque de Médecins à venir. Ainsi, Fourques pourrait permettre à bon nombre de personnes, au-delà du village même, de bénéficier des soins et des infrastructures existantes sans avoir à se soucier des distances comme c'est souvent le cas dans les zones considérées comme désert médical.

C'est par le biais d'un film promotionnel mettant en avant les atouts de notre beau village et sa région, réalisé par une professionnelle et l'appui des réseaux sociaux que la communication s'est faite. D'autres pistes sont envisagées, comme la communication directe dans les facultés de médecine ou de l'autre côté de la frontière, en Catalogne.



Commémoration du 11 Novembre



Malgré la situation sanitaire, la Municipalité de Fourques a souhaité honorer celles et ceux qui se sont battus pour la France. C'est en petit comité, sans défilé et sans public que cet hommage leur a été rendu. Après avoir déposé une gerbe au Monument aux morts, Mme le Maire Fabienne SEVILLA, a lu un discours. Une minute de silence a ensuite été respectée en l'honneur de tous les soldats morts pour la France.

Visite de Hermeline Malherbe

Dans sa politique d'aide aux communes, le Conseil Départemental s'est engagé à contribuer au financement du projet de notre nouvelle école, à hauteur de 349 310 € (ADES tranche 1 : 100.000€, ADES tranche 2 : 200 000€, Subvention chaudière : 49 310 €). Un soutien financier conséquent, consenti par le département a été conforté par la visite de Madame Hermeline Malherbe que nous avons accueilli sur le chantier de l'école le Samedi 12 Décembre .

Cette visite a permis une prise de conscience par notre Présidente Départementale, de la nécessité de ces aides étant donné l'importance de ce projet pour une commune comme la nôtre.

Un autre dossier lui a été présenté ce jour là , c'est celui qui concerne la traversée du village : en effet les dangers que représentent cette « traversée » et les nuisances qu'elle engendre méritent toute notre réflexion . En partenariat avec le service technique départemental des routes nous allons essayer de trouver les réponses qui permettront d'améliorer la situation pour les riverains et au delà pour tous les villageois .





A l'honneur



Félicitations à Améthyste Fruits : médaille de bronze au salon de l'Agriculture à Paris

Lorsque le concours général agricole 2020 a fermé ses portes le ler Mars dernier, la société Améthyste Fruits n'est pas revenue les mains vides. En effet, son huile d'olive a été primée par une médaille de bronze.

Cette distinction récompense le travail et l'investissement de Mr et Mme FARAUD, agriculteurs locaux depuis 10 ans sur le territoire de Fourques (Sortie route de Trouillas).

Spécialisés dans la production de fruits et d'asperges, l'huile d'olive extra vierge vient compléter leurs produits du terroir. Grâce à sa compétence et son savoir faire, Améthyste-fruits a mis à l'honneur nos couleurs catalanes.

Stand de vente ouvert du mercredi au vendredi de 18h à 20h suivant les saisons.

CHANT D'AIL: Expert Ail Rose de Lautrec Gastronomique

Félicitations à Mr BORNE Benjamin de l'Organisation Mondiale de la Gastronomie la nomination « Excellence » d'Expert Ail Rose de Lautrec pour ses produits à base d'ail Chant D'Ail.





Nouveau à Fourques



La Pizzeria « Chez Philou » a ouvert ses portes Place de la Mairie.

Vous pouvez commander vos pizzas au 09.54.68.11.51 du lundi au samedi de 18h00 à 21h30.

Noël des Aînés

Cette année, au vu de la crise pandémique liée au COVID 19 , il n'a pas été possible d'organiser un repas de fin d'année avec nos aînés, ainsi le 5 Décembre les élus et les membres du CCAS ont distribué des colis de Noël à toutes les personnes de + de 65 ans habitant dans notre village.



Réalisations

Mise en sécurité du parc d'enfants



Peinture façade PIJ

Avant



Après



Mais aussi:

- Installation de poubelles murales
- De potelets de stationnement
- De 2 conteneurs à verres (rue des Albères et parking de l'aire de loisirs)

Taille des arbres parking du plateau sportif

Débroussaillage





Nettoyage des bassins de rétention





En cours

Terrain de football



Rue du Riu Majou

Un aménagement de la Rue du Riu Majou est à l'étude, trop d'accidents sont à déplorer dans cette zone.



Afin de répondre aux exigences sollicitées par le District de Football des Pyrénées-Orientales, il est prévu des aménagements du stade. Les travaux programmés sont:

- mise en sécurité du terrain par la pose d'une clôture offensive
- installation de bancs de touche règlementaires
- construction de 2 sanitaires dont un pour personne à mobolité réduite.

Signalétique routière



Ecole



Ecole







Environnement

- Afin de favoriser le tri des déchets, vous trouverez:
 - Ou bac à récupération de piles à votre disposition à la mairie.
- Des conteneurs à verres installés rue des Carignans, rue du Dr Massina, rue des Taste vins, Rte de Montauriol, embranchement route de Trouillas, près du PIJ et rue des Albères.
- O Des composteurs parking Rue des Marguerites et quartier Réart (petit jardin rue des Albères)









Dans le centre du village la Communauté des Communes va procéder à un changement de mode de collectes. Les bacs poubelles individuels seront retirés et des bacs collectifs seront déployés. La mise en place de ce dispositif se fera début 2021, ce sera une période de test avec des bacs de regroupement, pour les ordures ménagères et les déchets recyclables. Une communication sera faite auprès des intéressés. Les bacs collectifs seront disposés : Rue des quatres cantous, Rue des marguerites, Rue des lilas, Place de la mairie. Cette période de test sera suivie par des contrôles qualité afin de suivre l'évolution de cette adaptation.





Environnement



Calendrier encombrants 2021



	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Banyuls Dels Aspres	mardl 19	mardi 16	mardi 16	mardi 27	mardi 18	mardi 22	mardi 20	mardi 17	mardi 28	mardi 26	mardi(28)	mardl 14
Brouilla	mardi 12	mardi 02	mardi 02	mardi 13	mardi 04	mardi 08	mardi 06	mardi 03	mardi 14	mardi 12	mardi 16	mardi 07
Caixas												
Calmeilles	jeudi 14	jeudi 04	jeudi 04	jeudi 15	jeudi 06	jeudi 10	jeudi 08	jeudi 05	jeudi 16	jeudi 14	jeudi 18	jeudi 09
Camélas	o moo	0 mag	o mao	o moo	o moo	a maa	0 moo	0 7000	0 maa	o moo	a mon	o maa
Castelnou	jeudi21	feudi 18	Jeudi 18	jeudi29	jaudi20	jaudi24	jeudi 22	feudi 19	feudi80	jeudi 28	jaudi 25	fauil 16
Fourques												
Llauro												
Montauriol	jeudi 14	feudi 04	feudi 04	jeudi 15	jeudi 06	feudi 10	jeudi 08	jeudi 05	feudi 16	jeudi 14	jeudi 18	jeudi 09
0ms												
Passa												
Ste Colombe												
St Jean-Lasseille	mardi 12	mardi 02	mardi 02	mardi 13	mardi 04	mardi 08	mardi 06	mardi 03	mardi 14	mardi 12	mardi 16	mardi 07
Terrats												
Thuir Centre	• mardi 12 • jeudi 14 • mardi 19 • jeudi 21	• mardi 02 • jeudi 04 • mardi 16 • jeudi 18	• mardi 02 • jeudi 04 • mardi 16 • jeudi 18	• mardi 13 • jeudi 15 • mardi 27 • jeudi 29	• mardi 04 • jeudi 06 • mardi 18 • jeudi 20	• mardi 08 • jeudi 10 • mardi 22 • jeudi 24	• mardi 06 • jeudi 08 • mardi 20 • jeudi 22	• mardi 03 • jeudi 05 • mardi 17 • jeudi 19	• mardi 14 • jeudi 16 • mardi 28 • jeudi 30	• mardi 12 • jeudi 14 • mardi 26 • jeudi 28	• mardi 16 • jeudi 18 • mardi 23 • jeudi 25	• mardi 07 • jeudi 09 • mardi 14 • jeudi 16
Thuir lotissements	jeudi 14 & 21	jeudi 04 & 18	jeudi 04 & 18	jeudi 15 & 29	jeudi 06 & 20	jeudi 10 & 24	jeudi 08 & 22	jeudi 05 & 19	jeudi 16 & 30	jeudi 14 & 28	jeudi 18 & 25	jeudi 09 & 16
HLM Thuir	jeudi 21	feudi 18	feudi 18	jeudi 29	feudi 20	feudi 24	jeudi 22	feudi 19	faudi 80	jeudi 28	feudi 25	feudi 16
Tordères	jeudi 14	jeudi 04	jeudi 04	jeudi 15	jeudi 06	jeudi 10	jeudi 08	jeudi 05	jeudi 16	jeudi 14	jeudi 18	jeudi 09
Tresserre												
Trouillas	mardi 19	mardi 16	mardi 16	mardi 27	mardi 18	mardi 22	mardi 20	mardi 17	mardi 28	mardi 26	mardi 23	mardi 14
Villemolaque												

Ramassage sur inscription auprès de votre Mairie, au plus tard 48H avant la date fixée.

Qu'est qu'un encombrant?

Les encombrants se définissent comme tout objet dont la dimension empêche à l'usager de l'évacuer par lui-même en déchèterie (matelas, gazinière, meuble...).
Tout objet ne répondant pas à ce critère ne sera pas collecté.

Pour + d'informations, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes des Aspres : http://www.cc-aspres.fr/

Incivilités

Malgré tous les moyens mis en oeuvre, nous retrouvons encore trop souvent des déchets jetés dans la nature.

Pour rappel les déchèteries de Thuir et Trouillas vous accueillent 6j/7 et offrent une solution adaptée et responsable à vos déchets.(Fermées le Dimanche)

L'accès aux déchèteries se fait par le biais d'un badge RFID, ce badge est gratuit il faut en faire la demande à la mairie.



Les déchèteries sont ouvertes du Lundi au Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 Site de Trouillas Route de Passa 04.68.08.53.31

Site de Thuir Route de Castelnou 04.68.53.30.36





Enfance et Jeunesse

Ecole

Remise des calculatrices

Le jeudi 2 juillet dernier a eu lieu la remise des calculatrices aux élèves de la classe de CM2, en vue de leur prochaine rentrée en 6ème. Mme le Maire, Fabienne SEVILLA, après les avoir félicités et encouragés, leur a souhaité bonne chance pour cette nouvelle aventure scolaire.



Départ de la directrice de l'école

Le 2 Juillet nous avons souhaité remercier Mme Macias Stéphanie Directrice de l'école de Fourques en poste dans notre école depuis 20 ans et nous lui souhaitons bonne continuation dans ses nouvelles fonctions. Elle a été remplacée par Mme HUGE-SOU Géraldine.

Cantine

Une organisation a été mise en place suite aux préconisations demandées pour la seconde vague de la COVID19 concernant les écoles. Les groupes sont donc séparés durant le repas et jusqu'à la reprise à 14h00. Pour ce faire, la Mairie a revu l'organisation du temps de travail des employés et réparti les groupes sur 4 espaces disponibles de la commune. Ainsi, chaque groupe se retrouve après la cantine sur ces espaces. Ce dispositif a permis de répondre aux exigences sanitaires et nos petits écoliers sont rayis.



Enfance et Jeunesse

Rentrée scolaire 2020/2021

La rentrée des classes a eu lieu le Mardi 02 Septembre malgré un contexte sanitaire compliqué tout s'est très bien déroulé. Nous remercions les enfants pour leur discipline et le personnel enseignant et encadrant pour leur implication et leur faculté d'adaptation.

Il y a 138 élèves répartis ainsi :

- PS / MS : Mme AZZINARI 21 élèves
- MS / GS : Mme BARRANDON 23 élèves
- CP / CE1 : Mme CENIT (institutrice arrivée en septembre à FOURQUES) 23 élèves
- CE1 / CE2 : Mme HUGE-SOU (nouvelle directrice) 19 élèves
- CE2 / CM1 : Mmes ARMENGAUD et SALVADOR 26 élèves
- CM1 / CM2 : Mme DUPRAT 26 élèves

Jeunesse

PIJ - Au programme des actions citoyennes pour les jeunes

Durant les vacances d'été, les jeunes du PIJ ont réalisé une fresque murale sur les murs de la structure. Cette session artistique a été dirigée par Mme Monique FRADIER.



Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes ont créé, avec 2 bidons, 2 cendriers extérieurs pour sensibiliser les fumeurs sur les mégots jetés quotidiennement par terre. Par ailleurs, une journée de nettoyage des abords du site a été effectuée: 20 kg de déchets ont été récoltés



Enfance et Jeunesse

Junior Association

La municipalité souhaite s'investir auprès des jeunes du village et les aider à monter des projets d'intérêt général, sportifs, culturels, humanitaires.... Une Junior Association va être créée afin qu'ils puissent se retrouver et réfléchir ensemble sur des actions qu'ils mettront eux même en place. Cette initiative leur permettra de découvrir la réalisation d'un projet en équipe et la satisfaction de la voir se concrétiser.

Si tu as -18 ans et que tu souhaites faire parti de la Junior Association viens t'inscrire à la Mairie!

Monte ton projet

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales a organisé un concours destiné aux jeunes « Envoie ton projet ». Ce dispositif est financé à hauteur de 80% par le département. Un appel a été lancé auprès des jeunes du PIJ afin de leur présenter le programme et les conditions de participation. Certains ont souhaité s'investir en proposant « la Création d'un espace de vie intergénérationnel » aux abords du PIJ et du city. Le but de ce projet est de déclencher des échanges et des rencontres avec des personnes de tout âge. Fourques a été pré-sélectionné avec 24 autres dossiers sur 50 proposés. Vous pouvez soutenir le projet en votant du 15/12/2020 au 15/01/2021 sur le Site du Conseil Départemental 66.





RAM

Le Relais des Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes des Aspres accueille les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, tous les vendredis matin en période scolaire de 9h30 à 11h30 au Foyer Rural. Des activités éducatives sont proposées (éveil musical, activités manuelles et ateliers divers...).

Incivilités

Des actes de vandalisme ont été constatés, de manière répétée et ce surtout durant la nuit. Pour le bien-être de tous, ces incivilités ne peuvent plus être tolérées il nous faut retrouver un village paisible.

Ces actes gratuits nuisent à la quiétude des riverains et au patrimoine du village.

Conscients de cette situation, nous travaillons en étroite collaboration avec la gendarmerie de Thuir qui assure des patrouilles régulières.

Nous faisons appel à la vigilance et à la responsabilité des familles. En effet, un des devoirs des parents est de surveiller les fréquentations et les agissements de leur enfant .

La Municipalité a pris un arrêté en date du 13/11/2020 interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, places, parkings, aire de loisirs, parcs publics et jardins.

Vie Associative

LA RONDE FOURCATINE

La prochaine Ronde Fourcatine est programmée le 23 mai 2021 à 9h en espérant que la crise sanitaire le permette.



Les parcours de 4km et 12km restent inchangés. Seule l'arrivée, antérieurement prévue à l'aire de loisirs, reste à déterminer.

Nous attendons les annonces gouvernementales ainsi que celles de la FFA concernant les nouvelles conditions d'organisation des événements pour nous réunir et préparer cette manifestation sportive .

Nous communiquerons dès que possible, en attendant que vous soyez coureurs, bénévoles ou supporters prenez note de cette date et souhaitons que nous puissions vivre un moment de gaieté et de convivialité.

Françis MARTINEZ/ Inès CAPARROS 06.78.38.21.35

Forum des Associations

Pour cette nouvelle édition, 15 associations étaient présentes pour promouvoir leurs activités sportives, culturelles ou de loisirs. C'était l'occasion de rencontrer des bénévoles passionnés. Des jeux gonflables ont animé cet après-midi festif et ensoleillé pour le plaisir des enfants.









Vie Associtative

LA BIBLIOTHEQUE

L'assemblée générale s'est déroulée le 18 Septembre 2020.

Voici les propositions Activités 2020/2021

Accueil tout public les mercredis de 15H00 à 18H00, les samedis de 10H00 à 12H00

Accueil des élèves classe par classe tous les vendredis de 14h30 à 16h à partir du 2 octobre. Une seule classe par semaine pour que les élèves aient le temps de choisir leur livre, de participer par petit groupe aux trois ateliers autour du thème proposé : « Le masque dans tous ses états » : le masque dans l'histoire, le masque au théâtre, en musique, en peinture, dans le monde, ...

« Tout Petit Je Lis » chaque 3ème Mercredi du mois de 10H00 A 11H00, par beau temps l'activité deviendra la Biblio en Balade. A la découverte du monde des livres pour les 0 – 5 ans.

« Dans la littérature rencontre, exil et / ou résistance de la Retirada à nos jours », 1 mercredi par mois de 16H00 à 18H00 à voir pour janvier si possible. La Nuit de la lecture, samedi 16 janvier 2021.

Biblio.fourques66@gmail.com - 04 68 38 85 37 - Site Facebook

CLUB RENCONTRE ET LOISIRS	Yves COSTECEQUE	06.81.74.76.00
FOURC'ANIM		09.50.54.98.24
MOSAIQUE ARTS	Béatriz FRAZAO	06.16.43.33.52
POINT COMPTE COUTURE	Martine COSTECEQUE	06.07.89.42.46
FOURQUES PATRIMOINE	Marie LLAURO	06.03.30.15.17
BIBLIOTHEQUE	Madeleine CARDONNE	04.68.86.59.08
LES PATUFETS		lespatufets1@gmail.com
NIN'S FOURCATINS	Ingrid RUIZ/M.E. BODEAU	07.82.28.12.35/06.26.68.37.72
LES JARDINS FAMILIAUX	Cyril LOPEZ	06.79.82.74.57
TRADI ASPRES	Hélène PARAIRE	06.95.74.00.95
FOOTBALL CLUB DE	Sylvain CARRE	06.83.01.49.10
FOURQUES		
LA RONDE FOURCATINE	Françis MARTINEZ/ Inès CAPARROS	06.78.38.21.35
		caparros.ines@gmail.com
BOULE FOURCATINE	Jules HIMBERT	07.63.17.08.38
TENNIS CLUB	Yvon COULBAUT	06.88.38.03.30
ACCA	Cyrile SEGURA	06.14.26.55.99
ENSEMBLE RETROUVONS LA PECHE	Philippe RUIZ	06.89.70.92.36

Etat civil

Nous avons accueilli:

- Lina le 02/01/2020
- Lya le 22/03/2020
- Kayron le 23/03/2020
- Margot le 15/04/2020
- Maëlio le 10/06/2020
- Léna le 12/06/2020
- Giulian le 09/07/2020
- Ayron le 27/07/2020

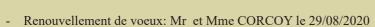




- Cassie et Roxane le 04/08/2020
- Eléa le 10/08/2020
- Iliès le 21/08/2020
- Alice le 10/09/2020
- Alexis le 21/09/2020
- Leïla le 03/11/2020

Ils se sont unis

- M. Nicolas MOREL et Mme Aurélie PUJOL le 07/03/2020
- M. Jean PRAT et Mme Marie-Franciane BERTIN le 30/06/2020 -
- M. Vivian ROIG et Mme Anaïs SOL le 18/07/2020
- M. Eric CAMA et Mme Aurélie SANCHEZ le 29/08/2020
- M. Georges PONCE et Mme Karine DAUGER le 05/09/2020





Ils nous ont quittés



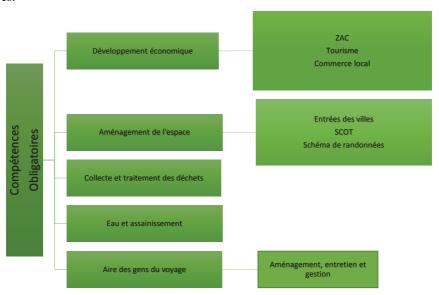
- M. Daniel CRUCO le 01/11/2019
- Mme Adriana AVILA le 05/11/2019
- M. Ange SURINACH le 03/01/2020
- M. René DOUTRES le 04/02/2020
- Mme Simone CAMSOULINES le 17/04/2020
- Mme Marie-Andrée PACOUILL le 11/03/2020
- N. 1/ / CITIL OIL 1 11/00/2020
- M. Jérémy GUILLOU le 11/09/2020
 M. Francis CHIREUX le 04/10/2020
- M Paul MERCIER le 16/11/2020

Communauté de Communes des Aspres

Présentation

La Communauté de Communes des Aspres est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle a pour objet d'associer les 19 communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en lien avec le projet de territoire.

Elle exerce, à la place des communes membres, des compétences obligatoires, optionnelles, facultatives.



Annuaire

Relais d'assistantes maternelles

19 Av amiral nabona 66300 THUIR 09.61.34.37.24 -ram@cc-aspres.fr

Lieu accueil enfant-parent

19 Av amiral nabona 66300 THUIR 06.16.43.79.25 -ram@cc-aspres.fr

Crêche multiaccueil

Allée des Droits des Enfants 04.68.53.04.07 - creche@cc-aspres.fr

Restaurant scolaire

Inscriptions, suivi administratif 04.68.53.73.63

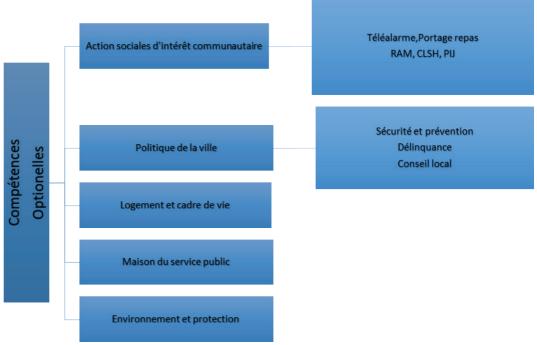
Accueil de loisirs

04.68.53.73.63 - 06.14.31.41.43 alsh@cc-aspres.fr

PIJ

Maison des jeunes 04.68.53.04.14 servicejeunessedethuir.unblog.fr pij@cc-aspres.fr

Communauté de Communes des Aspres



Enfin, parmi les compétences facultatives:

- -Assurer la mise à disposition de terrains pour implantation de casernes de gendarmerie et de centre de secours,
 - -Le service de fourrière animale et automobile sur le territoire communautaire,
 - -La mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG),
 - -L'adhésion au Pays Pyrénées-Méditerranée,
- -L'aide financière aux associations organisant des manifestations entrant dans le champ de compétences communautaires, et la Restauration scolaire du Primaire et Maternelle.

Services communs:

Instruction des autorisations du droit des sols, et de l'entretien et modernisation de l'éclairage public.

Ouverture au public:

du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 (vendredi 17h00)



Immeuble Multifonctions C.Bourquin - Allée Hector Capdellayre - étage 2 BP 11 - 66301 THUIR Cedex

Tél.: 04.68.53.21.87 - Site: http://www.cc-aspres.fr/

Les services

Mairie

Mail: mairie.fourques66@orange.fr

04.68.38.80.41

- Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h à 12h et de 17h à 18h
- Mardi et Jeudi de 17h à 18h.
- Samedi de 9h à 12h.

La Poste

04.68.38.80.57

Du Lundi au vendredi de 9h à 11h15 et le samedi de 8h40 à 10h

Collecte des déchets

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (bacs verts) : mardi matin RAMASSAGE DES DECHETS RECYCLABLES (bacs jaunes) : jeudi matin, tous les 15 jours, semaines impaires



Infos pratiques

Groupe scolaire

29 Avenue du Vallespir 04.68.38.87.02

Mail: Ce.0660358F@ac-montpellier.fr

HORAIRES GARDERIE: Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

CANTINE

4.45€ à l'unité 52.55€ forfait mensuel

Tarifs				
1 mois	1 enfant	15.50€		
3 mois consécutifs	1 enfant	43.00€		
3 mois consécutifs	2 enfants	72.00€		
3 mois consécutifs	3 enfants	84.00€		
3 mois consécutifs	4 enfants	98.00€		

Santé

Pôle Médical				
Médecin généraliste 04.68.38.86.51				
Cabinet infirmier	04.68.38.83.50			
Masseurs kinésithérapeutes	04.68.29.75.22			
Pharmacie	04.68.38.80.46			

NUMÉROS URGENT			
POMPIERS	18		
SAMU	15		
GENDARMERIE	17 ou 04.68.53.03.22		
SANS ABRIS	115		
SOS Médecins	08.20.20.41.42		
ENFANCE MALTRAITÉE	119		
CENTRE ANTI POISON	04.91.75.25.25		
PHARMACIE DE GARDE	32.37		





NUMÉROS UTILES	
PERCEPTION DE THUIR	04.68.53.40.80
SOUS PRÉFECTURE CÉRET	04.68.51.67.40
MAISON DES JEUNES THUIR	04.68.53.19.26
ASSISTANTE SOCIALE – Mr MAFFRE	04.68.53.69.55
HÔTEL DU DÉPARTEMENT	04.68.66.45.67
ERDF Dépannage	0 810 33 30 66
GRDF Urgence	0 800 47 33 33
Eau et Assainissement Accueil	04.34.20.30.00
Dépannage : 04.34.20.30.07 (24h/24)	Site :www.saur.com







La municipalité vous souhaite de très belles fêtes de Noël.









Tél: 04.68.38.80.41

Mairie de Fourques

Mail: mairie.fourques66@orange.fr



